

R-7

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le Jeudi 10 Décembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de LASBORDES, s'est réuni à la salle des Pyrénées du bâtiment Charles GUIRAUD de LASBORDES, sous la présidence de M. QUAGLIERI Jean Pierre, Maire.

Présents : MM, QUAGLIERI Jean Pierre, BATAILLE Georges, GERNEZ Pierre, HERNANDEZ Jean, ROUQUET Jacques, DEVILLE Lucas MMES, NEWMAN Sylvette, PANEGOS Nathalie, PETIT Isabelle, TABOSA Romane, PETRASCH Isabelle,

Absents excusés : MM Juan Carlos MARCOS, Patrick GARACCI Mmes Lydia LOURDELLE, Tatiana CESTNIUC

Monsieur Patrick GARACCI a donné procuration à Monsieur Jean Pierre QUAGLIERI
Madame Tatiana CESTNIUC a donné procuration à Madame Sylvette NEWMAN
Madame Lydia LOURDELLE a donné procuration à Madame Isabelle PETIT

Madame Sylvette NEWMAN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du Jeudi 29 octobre 2020.

Voté à l'unanimité

1/ Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2019 : 1 165 950.92 € :
(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 291 487.73 € (< 25 % x 1 165 950.92 €.) sur les chapitres 20, 204, 21 et 23

Voté à l'unanimité

2) Pénalités BEPOS

Il a été émis des réserves sur la réception du bâtiment BEPOS à compter du 03 septembre 2020 sur la réception de certains lots : LOT 1 GUILHOT VRD GROS ŒUVRE, LOT 3 RAVALEMENT 2000 et LOT 11 PEINTURES ET NETTOYAGE.

D'autres lots ont pris du retard à cause de certains attributaires, ainsi ce n'est pas de leur fait. Ainsi, il a été décidé avec le maître d'œuvre de ne pas appliquer les pénalités de retard conformément au CCAG.

Monsieur le Maire propose qu'il ne soit pas appliqué de pénalités de retard sur les lots suivants :

LOT 2 CHARPENTE /COUVERTURE/ZINGUERIE
LOT 5 PLATERIE ISOLATION FAUX PLAFOND
LOT 6 MENUISERIE INTERIEURES
LOT 7 PLOMBERIE/ SANITAIRE
LOT 8 ELECTRICITE /COURANTS FAIBLES
LOT 9 PHOTOVOLTAIQUE
LOT 10 REVETEMENTS SOLS DE FAIENCES

Voté à l'unanimité

3) Demande de subvention au CONSEIL DEPARTEMENTAL au titre de l'année 2021 Aménagement, sécurisation et embellissement du Cœur de Village TRANCHE 2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une étude d'ensemble a été demandée et réalisée par l'ADT 11. La réflexion porte sur l'espace public de la Grand Rue depuis le chemin de Pech Redon, en effet, il avait été décidé

en commission travaux de requalifier la traverse d'agglomération en aménageant et en sécurisant les espaces publics tout en embellissant le cœur de village.

L'étude de ce programme confiée et réalisée par l'ADT11, le phasage a été décomposé en 4 tranches, la tranche 1 est en cours de démarrage et une tranche 2 pour 160 128 € HT et pour laquelle Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention au Conseil Départemental au titre de l'année 2021 pour la tranche 2 :

Montant prévisionnel des travaux :	148 128 .00	€ HT
Maitre d'œuvre :	12 000.00	€ HT
Soit un total de	160 128.00	€ HT

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

4) Demande de subvention à La REGION Occitanie Pyrénées / Méditerranée au titre de l'année 2021 Aménagement, sécurisation et embellissement du cœur de village TRANCHE 2

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer également une demande de subvention à la Région.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

5) Demande de subvention DETR 2021 Aménagement, sécurisation et embellissement du Cœur de Village TRANCHE 2

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander également une subvention au titre de la DETR 2021.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

6) Demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de l'année 2021 Aménagement, sécurisation et embellissement du cœur de village TRANCHE 2

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander également une subvention au titre de la DSIL 2021.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

7) Dispositif d'aide à l'obtention du permis B

Monsieur le Maire donne la parole à M. Pierre GERNEZ pour qu'il explique et présente à l'assemblée le dossier de candidature constitué concernant l'aide au permis de conduire destinée aux jeunes de 16 à 22 ans, en partenariat avec les autos écoles de CASTELNAUDARY.

Il explique que cette aide sera attribuée selon différents critères et sous certaines conditions, notamment contre 70 h de bénévolats effectués au sein des associations de Lasbordes.

Il ajoute que le montant de cette bourse sera plafonné à 700 euros par candidat.

Monsieur le Maire propose d'appeler ce dispositif « Tous au volant » ! , de valider le dossier de candidature, les critères et conditions d'attribution de cette aide et de l'inscrire au budget 2021.

Voté à l'unanimité

8) Demande de subvention au CONSEIL DÉPARTEMENTAL, au titre de l'année 2021, pour l'aménagement d'une aire de stationnement. Rue des Ecoles

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à la construction du nouveau bâtiment Charles GUIRAUD, à énergie positive, regroupant un espace périscolaire et la bibliothèque intercommunale, il y a lieu de créer une aire de stationnement à proximité, dans la Rue des écoles, sur la parcelle AD 20, dont la commune est propriétaire.

Ce projet permettra d'alléger la circulation des véhicules dans la Rue des Ecoles, notamment aux heures de pointe des arrivées et départs des enfants. Monsieur le Maire ajoute que la circulation se fera en sens unique avec un même lieu entrée/sortie, sur l'Ancien Chemin Royal.

L'étude de ce projet a été confiée et réalisée par le cabinet CETUR.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention au Conseil Départemental au titre de l'année 2021 pour :

Montant prévisionnel des travaux :	143 324 .00	€ HT
Maitre d'œuvre :	9 600.00	€ HT
Soit un total de	152 924.00	€ HT

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

9) Demande de subvention à La REGION Occitanie Pyrénées / Méditerranée, au titre de l'année 2021, pour l'aménagement d'une aire de stationnement. Rue des Ecoles

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer également une demande de subvention à la Région.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

10) Demande de subvention à la Préfecture de l'Aude, au titre de la DETR 2021, pour l'aménagement d'une aire de stationnement. Rue des Ecoles

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander également une subvention au titre de la DETR 2021.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

11) Demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de l'année 2021, pour l'aménagement d'une aire de stationnement. Rue des Ecoles

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander également une subvention au titre de la DSIL 2021.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

12) Participation à la mutuelle et à la prévoyance des agents

Selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiée dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de :

- **de participer** à compter du 1^{er} Janvier 2021 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la garantie prévoyance maintien de salaire et garantie santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents
- **de verser** une participation mensuelle de 8.40€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée,
- **de verser** une participation mensuelle de 19.60 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie santé labellisée,

Voté à l'unanimité

13) Convention de mise à disposition, de partage des fluides et d'entretien de la nouvelle bibliothèque intercommunale de LASBORDES avec la communauté de communes.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention de mise à disposition des nouveaux locaux de la bibliothèque intercommunale, sis au N° 1 Rue des Ecoles, au bâtiment Charles GUIRAUD, avec la communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais. Celle-ci définit les conditions de prise en compte et d'utilisation des lieux.

Monsieur le Maire précise qu'un avenant sera pris ultérieurement à la présente convention, afin d'inclure la redevance demandée à la communauté de commune, relative aux dépenses liées aux fluides et au nettoyage, lors de cette mise à disposition des locaux.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer cette convention.

Voté à l'unanimité

14) Demande de subvention 2021 au Conseil Départemental de l'Aude, pour le projet de réaménagement de la classe TPS/PS/MS, l'ancienne garderie/cantine et les toilettes

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, pour le projet de rénovation de la classe TPS/PS/MS, l'ancienne garderie/cantine toilettes

Monsieur le Maire donne le coût estimatif des travaux, d'un montant de **114 824.00 € HT** et des frais d'études de **16 944 .76 € HT**, pour un montant total de l'opération de **131 768.76 € HT**.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande.

Voté à l'unanimité

15) Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'embellissement du cœur de village – Grand Rue Tranche 1

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de réaliser l'aménagement, la sécurisation et l'embellissement du cœur de village et de commencer les travaux de la tranche 1.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée, qu'il souhaite lancer la consultation des entreprises pouvant réaliser ces travaux.

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nathalie PANEGOS pour qu'elle explique le déroulement du Noël de l'école, qui aura lieu le Vendredi 18 Décembre 2020, à partir de 14 h.

Monsieur HERNANDEZ a demandé où en était le bornage du chemin parcouru et famille du Fresquel.

M. Jacques ROUQUET l'a informé que ce dossier était en cours d'achèvement.

Séance levée à 22 h 30.

La secrétaire de séance,

Sylvette NEWMAN



Le Maire,

Jean Pierre QUAGLIERI

